

Image not found or type unknown



Recours possible suite abus employeur

Par **tony4444**, le **18/06/2009** à **16:56**

Bonjour,
Je travail depuis 7 mois en tant que chef de poste d'une agence de sécurité au sein d'un ministère.
Je suis en CDI.
Suite à une mauvaise interprétation de mes propos croyant que j'organisé une grève (j'ai des témoins qui peuvent prouver le contraire), mon employeur me rétrograde (agent) et me mute à plus de 10km.
Quel recours utilisé?
Merci d'avance.